

Credit Suisse 1a Immo PK: conversion en un fonds basé sur la VNI

Zurich, 15 mars 2024 – **Suite à l’approbation de la FINMA, Credit Suisse Funds AG va convertir le fonds Credit Suisse 1a Immo PK (CS 1a Immo PK, n° de valeur 844303) en un fonds basé sur la valeur nette d’inventaire (VNI) au 31 mars 2024. Il n’y aura donc plus de négoce hors bourse après le 28 mars 2024.**

Au cours des dernières années, le négoce hors bourse a de moins en moins répondu aux attentes des investisseurs et de la direction du fonds. Comme annoncé le 7 février 2024, la direction du fonds a donc demandé à la FINMA de convertir le fonds CS 1a Immo PK en un fonds basé sur la VNI. La négociation hors bourse sera interrompue à l’entrée en vigueur du nouveau contrat de fonds le 31 mars 2024 (dernier jour de négoce le 28 mars 2024). Les conditions d’émission et de rachat de parts restent inchangées. L’option permettant la transmission de parts de fonds continue d’être examinée.

Évaluation des valeurs vénales – VNI indicative au 31 mars 2024

À l’occasion de la conversion prévue, la direction du fonds a fait vérifier les valeurs vénales des immeubles appartenant au fonds immobilier au 31 mars 2024 par l’expert en estimation accrédité. Les valeurs des comptes annuels du 30 septembre 2023 ont été confirmées pour l’ensemble du portefeuille. Une VNI indicative au 31 mars 2024 a été calculée et s’élève à 1254.18 CHF par part. La VNI au 30 septembre 2023, déduction faite de la distribution pour l’exercice 2022/23, s’élevait à 1226.59 CHF par part.

Le cercle des investisseurs reste limité aux institutions de prévoyance professionnelle suisses exonérées d’impôts et aux caisses d’assurance sociale et de compensation suisses exonérées d’impôts. Par rapport aux fonds immobiliers cotés, le fonds CS 1a Immo PK reste donc fortement privilégié sur le plan fiscal.

Informations complémentaires

Contact pour les médias:

Media Relations Credit Suisse AG, +41 844 33 88 44, media.relations@credit-suisse.com

Contact pour les investisseurs:

Christian Braun, responsable Business Development Swiss Products, Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, +41 44 333 44 00, christian.braun@credit-suisse.com

Clause de non-responsabilité

Ce document a été conçu par Credit Suisse. Les opinions exprimées sont celles de Credit Suisse au moment de la rédaction. Toute modification demeure réservée. Ce document a été publié exclusivement à titre d’information et à l’usage des personnes concernées. Il ne s’agit ni d’une offre ni d’une incitation à l’achat ou à la vente de titres de la part ou à la demande de Credit Suisse. Les indications relatives à l’évolution des différentes valeurs dans le passé ne sont pas forcément représentatives des développements futurs. Les informations et les analyses proviennent de sources connues pour être fiables. Toutefois, Credit Suisse ne garantit pas qu’elles soient exactes ou complètes et ne peut donc être tenu pour responsable des pertes qui pourraient résulter de leur utilisation.

Sauf mention contraire, les chiffres n’ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d’envoyer, d’introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l’US Securities Act de 1933, dans sa version amendée).

Veuillez noter que le régime fiscal dépend de la situation particulière de chaque client et qu’il est susceptible de changer à l’avenir. Ce document n’est pas destiné à être utilisé à des fins fiscales. Le destinataire devrait obtenir une clarification à cet égard auprès des autorités fiscales compétentes et/ou de conseillers fiscaux.

Le fonds de placement collectif de capitaux (Credit Suisse 1a Immo PK) mentionné dans le présent communiqué a été créé en Suisse. Le cercle des investisseurs est limité aux institutions de prévoyance professionnelle, aux caisses d’assurances sociales et aux caisses de compensation de Suisse exonérées d’impôt. La direction du fonds est Credit Suisse Funds AG, Zurich. La banque dépositaire est Credit Suisse (Suisse) AG, Zurich. Les souscriptions ne sont valables que sur la base du contrat de fonds de placement actuel avec son annexe et du dernier rapport annuel (ou semestriel si celui-ci contient des données plus récentes). Le

contrat de fonds de placement avec l'annexe ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, ou de toutes les succursales de Credit Suisse (Suisse) AG en Suisse.

Les principaux risques associés aux placements immobiliers incluent la liquidité limitée du marché immobilier, l'évolution des taux d'intérêt hypothécaires, l'évaluation subjective des immeubles, les risques intrinsèques liés à la construction d'immeubles et les risques environnementaux (p. ex. terrains contaminés).

Copyright © 2024 CREDIT SUISSE. Tous droits réservés.